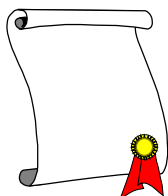


Au sommaire de ce numéro :

- Les nouvelles règles de gestion exposées lors de la convention des cadres A du 21 juin
- le compte rendu des CAP locales de mutation filière gestion publique

Le numéro de juillet reviendra sur les CAP de mutation filière fiscale et le CHS du 27 juin .



La convention des cadres A

Les nouvelles règles de gestion : du changement pour les agents !

Présentées le **21 juin 2011** à l'hôtel Mercure d'Appoigny en présence des cadres A du département de l'Yonne

Les impôts et le trésor se marient ! On le savait déjà au niveau national, cela a pris un aspect plus concret lors de la réunion des cadres A du département ce 21 juin dernier.

Après des années de relations suivies, beaucoup de moments partagés, trésor et impôts ont enfin décidé de se dire oui. Par amour ? Pour les enfants ? Sous la douce pression des parents ?

Ne le cachons plus, il s'agit là d'un mariage de raison, pas d'un mariage blanc, mais d'une union jaune-bleue, aux couleurs de la DGFIP.

Pas de lune de miel, pas de cotillons ce 21 juin lors de la présentation du nouvel organigramme et des règles qui vont régir notre longue carrière, et si l'on y a bu, et bien ce sont les enfants qui vont trinquer.

Sérieusement, au vu du nombre faramineux de règles de gestion différentes, d'une culture qui voit double, d'une collection impressionnante d'applications informatiques, sans parler des nouvelles comme Chorus qui sont pondues avec le succès que l'on connaît, **comment cette fusion va t-elle fonctionner?**

Lors de la réunion, la nouvelle équipe du DDFIP, M. SAILLARD, a présenté les règles de gestion RH. A priori c'est le principe du patchwork qui a été retenu pour gérer nos statuts: **un peu de la filière fiscale, un peu de la filière gestion publique... et on voit si cela marche !**

En voici **les lignes principales** qui incluent pas mal de bouleversements pour les agents des deux filières, en sachant que l'évolution se fera sur plusieurs années:

→ **A compter de 2012**, pour les inspecteurs non comptables, le délai obligatoire de maintien dans un poste est de **1 an seulement** (gros changement pour les agents de la filière GP).

→ En 2012, les agents resteront notés par leur filière d'appartenance.

→ Pendant la période transitoire, les demandes de mutations seront toujours gérées par filière, séparément donc, avec deux mouvements pour la filière gestion publique et une pour la filière fiscale. L'harmonisation est prévue pour 2013-2014 et doit se faire de façon progressive.

→ **Les mutations passent à 50 % de prioritaires** pour les rapprochements de conjoint (changement pour la filière fiscale).

Les concours seront très rapidement tous communs (avec le maintien des listes d'aptitude et des concours internes uniquement en 2012).

→ Le classement se fera par ancienneté administrative dans le nouveau corps avec départage par le rang de réussite au concours d'entrée !

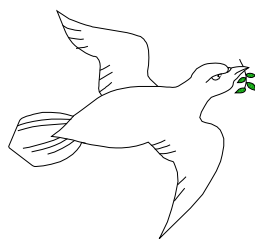
→ Les inspecteurs auront la possibilité d'évoluer entre inspecteurs divisionnaires (IDIV) et inspecteurs principaux (IP) désormais accessibles par concours ou examens professionnels.

→ Il y a création de « **l'inspecteur spécialisé** » qui s'élargit à d'autres métiers que ceux de la « vérif »!

Il ressort clairement de ces informations que la Direction à Bercy s'est arrachée les cheveux pour prendre des règles aux deux administrations sans favoriser trop nettement l'une vis-à-vis de l'autre.

Des interrogations restent fortes s'agissant du respect des droits acquis des collègues qui demandent actuellement leur mutation.

L'administration tiendra des réunions pour informer les agents B et C des nouveaux statuts.



Compte rendu des CAP du 28 juin 2011

Les deux CAP avaient à l'ordre du jour :

- approbation des PV des CAP précédentes
- examen des mouvements de mutations possibles au 1^{er} septembre 2011
- questions diverses

En début de séance la CGT a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président, nous nous retrouvons aujourd'hui pour les 2èmes CAP locales de mutation de 2011, avec la bonne surprise de voir arriver plus d'agents qu'il n'en part.

Malheureusement l'effet ne s'en fera pas sentir longtemps vu les départs en retraite programmés d'ici la fin de l'année.

De plus, les 8 nominations par liste d'aptitude à contrôleur ne couvrent pas les 9.4 vacances en B. Néanmoins, cela rétablira une meilleure concordance des effectifs réels avec les emplois implantés B et C .

Le mouvement du 1^{er} septembre comporte 3 départs pour 3 arrivées en B et 2 arrivées en C, sans oublier l'arrivée d'1 C au 1^{er} septembre.

Depuis de nombreuses années et face aux vagues successives de suppressions d'emplois, la CGT ne cesse de vous alerter sur les conséquences néfastes professionnelles, familiales et humaines pour les agents de la DDFIP. Au niveau national les suicides ou tentatives de suicides se multiplient. La dernière date de vendredi dernier lors du CHS ministériel comme vous avez sûrement pu l'apprendre par l'AFP.

Afin de pouvoir préparer efficacement les CAP, nous redemandons la communication de vos propositions avant la tenue des CAP. En effet, alors que vous décidez seuls des affectations de contrôleurs retenus sur la liste d'aptitude , il ne nous est pas possible de préparer réellement ces CAP. Et que l'on ne nous parle pas de qualité du dialogue social !

Nous espérons d'ailleurs que les affectations des contrôleurs ne les conduiront pas à refuser le bénéfice de la promotion comme ce fut le cas l'année dernière, ce qui lèse la personne considérée comme très méritante et les autres collègues qui auraient pu en bénéficier.

De plus, lorsque les agents acceptent malgré tout une affectation non désirée, on les retrouve en demande de mutation dès la CAP locale suivante. L'administration n'a rien à gagner quand les agents souffrent d'une affectation non désirée. Ainsi, aujourd'hui nous avons encore de nombreuses demandes (12 en B et 9 en C).

La CGT vous demande de donner satisfaction aux demandes de mutation des agents afin d'améliorer leurs conditions de vie familiales et professionnelles.

Réponses :

L'administration ne souhaite toujours pas communiquer les propositions.

Mr Saillard déplore la situation déficitaire du département avec un fort pourcentage d'agents de passage !

La liste d'aptitude n'est pas « un bâton de maréchal que l'on prend sur place », mais l'administration peut déroger à la règle pour les besoins du service .

Commentaires :

Au vu de ce premier débat, les termes de notre déclaration prennent toute leur valeur: **comment avoir un véritable dialogue social sans les informations nécessaires au travail collectif des élus.**

En effet, 8 agents sont nommés contrôleurs, ils libèrent des emplois de catégorie C dans leur poste, mais seule l'administration a connaissance des emplois de B qu'ils vont occuper. Les élus découvrent lors de la CAP les vacances ainsi disponibles dans les postes.

Pour la CGT, les agents prennent l'engagement de rejoindre le poste proposé mais l'administration doit veiller à tenir compte de la situation personnelle des agents (voir déclaration ci dessus).

Compte tenu de l'absence d'information avant les CAP, les élus CGT ont demandé une suspension de séance dès qu'ils ont eu connaissance des propositions de l'administration afin de les étudier collectivement.

Ils ont également demandé la communication du domicile des agents pour la prochaine CAP afin de mieux apprécier le lieu de mutation proposé par l'administration.

CATEGORIE C :

Les décisions unilatérales de mutation au 1^{er} septembre 2011 :

Isabelle RODRIGUEZ de Auxerre EH va à Sens Municipale ... **et c'est tout !**

Denise NOEL du Loiret ira à Toucy

David VIGNOLLES de Seine Saint Denis ira à Sens Municipale

Les élus CGT ont soutenu les demandes des agents au vu des vacances d'emplois et remarqué qu'un agent est dans son poste depuis 1984.

Les élus CGT ont voté contre ce faible nombre de mutation.

Suite à l'insistance des élus CGT l'administration a communiqué ses décisions pour la liste d'aptitude en B :

- 1) Brigitte FELDMANN Auxerre EH va à la TG CEPL
- 2) Sylvie CAILLOUX Sens va à Chéroy
- 3) Françoise AVIGNON Avallon reste à Avallon
- 4) David BERARD TG va au recouvrement de la DDFIP
- 5) Liliane TROW Chéroy va à Migennes
- 6) Jacqueline XECH TG reste à la TG
- 7) Martine BOURGEOIS Paierie va à Auxerre EH
- 8) Véronique RIFFAULT Vermenton va à Avallon

Concernant la souffrance au travail, l'administration considère que nous exagérons, car les lauréats à la liste d'aptitude savaient ce à quoi ils s'exposaient lorsqu'ils avaient signé l'engagement de bouger .

Par ailleurs, certains agents font déjà des km et ne s'en plaignent pas, donc il n'y a pas de souffrance....

Siégeaient lors de cette CAP :

Karine POLETTI (Pont sur Yonne) et Régis HIVERT (Vermenton).

CATEGORIE B :

Pour la liste d'aptitude, l'administration a de plus, indiqué qu'en définitive, par équité, elle avait bougé un maximum d'agents en restant dans un rayon de 20 KM par rapport à leurs domiciles.

La CGT a prouvé, carte à l'appui qu'un agent aura 70 KM à faire par rapport à son ancien poste, l'administration compte 40 KM depuis son domicile.

Le Président a reconnu la difficulté de l'exercice d'aujourd'hui, ne voulant pas aggraver la situation des postes et services.

PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION :

Claudine SAVOURAT de Villeneuve l'Archevêque ira au SIP de Sens

Christine LEGRAS de Toucy ira à Villeneuve sur Yonne

Josiane PETIT BOUCHAULT d'Avallon ira au SIP d'Avallon

... et c'est tout !

Nicole ALONSO du Var ira à la Paierie

Nadine SALLIN de la RGF ira à Villeneuve l'archevêque

Jérôme MASSEMIN du Val de Marne ira à Vermenton

Suite à la mutation de Patrick Bleton et à l'appel de candidature lancé dans le département, celui-ci sera remplacé par Christian Vabre (PRS Auxerre).

Les élues CGT sont intervenues pour soutenir plusieurs demandes compte tenu des situations personnelles, des aspirations légitimes des agents à changer de travail, de lieu de travail et d'environnement.

Elles ont estimé que plusieurs autres mutations étaient possibles notamment celle de Madame Cannier présente dans son poste depuis 2004, et qui se voit opposer un refus systématique de bouger pour des raisons diverses!

La CGT a insisté sur la situation de la Trésorerie d'Auxerre puisque l'administration ne veut pas remplacer un départ et sur l'incohérence du retour de Nadine Sallin dans son précédent poste.

Les élues CGT ont voté contre ce mouvement.

En questions diverses l'administration a précisé que pour l'instant sur 50% des réponses sur les horaires de la DDDFIP, 100% des agents choisissent la 1ère formule.

Siégeaient lors de cette CAP :

Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne), Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin), Bernadette Chancel (Chablis), Claudine BEAU (Tonnerre).

Les prochaines CAP se réuniront en septembre pour les révisions de note.

La CGT vous rappelle que vous avez 2 mois pour faire un recours de notation à compter de la date de validation de la note finale sur EDEN. N'hésitez pas à prendre contact avec les élus CGT.

INFOS GESTION :

5 juillet 2011 Comité de suivi et Synthèse Indicateur - Conditions de Travail
7 juillet 2011 Groupe de Travail Notation



**QUI CONTACTER CET ETE
A LA CGT ?**



En juillet :

- Alain Guyader Tel : 06 32 07 36 03 seulement jusqu'au 22 juillet
- Pascal Dupuis Auxerre CDIF Tel : 06 87 40 44 92
- Nathalie Fournillon Saint Florentin Tel : 03 86 43 76 30
- Bernadette Chancel Chablis Tel : 03 86 42 85 44

En août :

- Caroline Germain Auxerre SIE Tel : 03 86 72 50 40
- Nathalie Fournillon Saint Florentin Tel : 03 86 43 76 30
- Nathalie Zelmat Joigny SIP Tel : 03 86 92 47 38

**Bonnes
Vacances !**

POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITE

voici le lien vers le site du syndicat national :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/>

BULLETIN D'ADHESION



**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...**

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National CGT Finances Publiques .

Signature :